



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2020**

Date de convocation :
19/11/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-six novembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Denis OLIVE, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Jade SAVOYE, Yasine SEBAHOUI MéliSSa OBBIH, Jean-Philippe LECOINNET, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Daniel RENOULLEAU, Nicole HERISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Claudie SERRE (pouvoir à Claude AYMERICH)

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2020/86:CANDIDATURE AU PROGRAMME NATIONAL « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Le programme vise à donner aux élus des communes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et en participant à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme est une véritable boîte à outils qui permet de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour leurs projets de revitalisation.

L'accompagnement reposera essentiellement sur **trois piliers** : le soutien en ingénierie, des financements sur mesure et l'accès à un réseau grâce au « club Petites Villes de demain ».

Le programme peut permettre notamment de :

- Aider au diagnostic du territoire et des secteurs d'activités
- Accompagner à la conception et au pilotage des projets de territoire
- Accélérer la transformation du parc de logement, maintenir et développer les commerces et les services, encourager à l'adoption de pratiques écologiques, valoriser le patrimoine et les habitants comptent parmi les objectifs du programme.
- Apporter des solutions innovantes au service des projets des collectivités.

Ille Sur Tet est déjà reconnu Bourg-centre par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée. De concert avec la Communauté de Communes Roussillon Conflent, être reconnu Petite Ville de Demain permettrait à Ille Sur Tet et à la Communauté de Communes d'obtenir des financements complémentaires :

- Pour financer de l'ingénierie en vue de connaître mieux notre économie et travailler avec toutes les forces vives en vue de la redynamiser

- Obtenir des aides pour revitaliser le centre-ville, aider les commerces à se développer et à s'adapter aux règles imposées par la crise sanitaire, mettre en place des solutions numériques dédiées au commerce et à l'attractivité du territoire (ventes en ligne, visites virtuelles, etc.).
- Développer des actions avec les centres de formation pour faire d'Ille Sur Tet un centre de télétravail et de formation à distance
- Poursuivre la démarche engagée avec le permis de louer et traiter l'habitat indigne et dégradé
- S'appuyer sur nos patrimoines naturels et culturels pour obtenir le label « Petites cités de caractère » et attirer de nouvelles clientèles...

Petites villes de demain se coordonne avec les initiatives déjà lancées dans différentes régions et départements, les modalités de sélection des villes sont adaptées par région.

Le Maire propose donc de déposer notre candidature auprès du Préfet des Pyrénées-Orientales, référent dans cette démarche.

***Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,***

- **APPROUVE** la candidature de la commune d'Ille Sur Tet, en partenariat avec la Communauté de Communes Roussillon Conflent, au programme « Petites Villes de demain ».
- **VALIDE** le dépôt d'une demande auprès du Préfet des Pyrénées-Orientales.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 26 novembre 2020

 **Le Maire,**

William BURGHOFFER